

PROVINCE DE QUÉBEC

Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

03

Séance du Conseil d'établissement de l'école des Sommets de Saint-Sébastien, tenue le 13^e jour du mois de mars 2023, à 18 h 30 à l'école des Sommets située au 287, rue de la Fabrique à Saint-Sébastien.

Sont présents :

Membres – Parents

Karol-Ann Morin
Véronique Gosselin
Myriam Barrette-Brisson
Audrey Perreault
Mylène Nadeau

Membres – Personnel

Chantal Boutin
Isabelle Bernier
Annie Michaud
Nathalie Quirion

Représentante de la communauté : Claudia Bolduc

La directrice : Stéphanie Leclerc

Sont absentes :

Madame Misty-Lee Grondin, membre parent ainsi que madame Véronique Gosselin, membre parents.

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Madame Stéphanie Leclerc souhaite la bienvenue à tous et présente l'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.ET 22-037

Sur la proposition de madame Audrey Perreault, il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour en ajoutant le point suivant :

- Au point # 12 :

12.1 Cour d'école

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 novembre 2022
4. Suivi au dernier procès-verbal
5. Rapport budgétaire du conseil d'établissement (adoption)
6. Suivi pour la formation des membres du Conseil d'établissement
7. Critères de sélection d'une direction d'établissement scolaire
8. Résultats du sondage « Ateliers pour les parents »
9. Mesures dédiées et protégées (adoption)
10. Campagne de financement
 - 10.1 Activité de patins du 17 février 2023
11. Informations et correspondance :
 - 11.1 Présidente
 - 11.2 Déléguée au comité de parents
 - 11.3 Enseignantes – Défi des sommets
 - 11.4 Service de garde – tableau des activités lors des journées pédagogiques
 - 11.5 Direction
 - 11.5.1 Sondage « lutte contre la violence et l'intimidation »
 - 11.5.2 Organisation scolaire 2023-2024

11.5.3 Dons

Club Lions : 500 \$

Centraide et Carrefour jeunesse emploi :

Repas congelés : 350 \$

Accessoires de sport: 400 \$

11.5.4 Changement de psychoéducateur

11.5.5 Semaine des enseignants Merci !

12. Autres objets d'étude :

12.1 Cour d'école

13. Période de questions du public

14. Date et heure de la prochaine séance

15. Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 novembre 2022

C.ET 22-038

Sur la proposition de madame Isabelle Bernier, il est résolu de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance du 21 novembre 2022 tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. Suivi au dernier procès-verbal

- Voyage de fin d'année :

Après les appels à la Miellerie et au O'Volt de Sherbrooke, il n'y avait plus de disponibilité au mois de juin pour ces activités. Les enseignants proposent donc de faire une sortie à Coaticook, au Parc de la Gorge de Coaticook, au Glowgolf aventure et à la Laiterie Coaticook où les élèves pourraient manger une crème glacée et un fromage. La sortie sera le 20 juin et les élèves seront de retour au maximum à 16 hres.

Les coûts reliés à ces activités :

Gorge de Coaticook : 546.10 \$

Glowgolf aventure : 873.81 \$

Laiterie Coaticook : 472.50 \$

Autobus : 1506.33 \$

Pour un total de : 3398.74 \$

Les membres du conseil d'établissement sont d'accord pour que la sortie ait lieu.

C.ET 22-039

Il est donc proposé que les parents payent 20\$ par enfant pour la sortie et le conseil d'établissement déboursa le reste du montant à partir du compte 27-180.

ADOPTÉE à l'unanimité

5. Rapport budgétaire du conseil d'établissement

C.ET 22-040

Il est proposé par Myriam Barrette-Brisson d'approuver le rapport budgétaire tel que présenté.

Annexe CET084-2022-2023-023

ADOPTÉE à l'unanimité

L'activité de levée de fonds Disco a rapporté 805 \$. Ce montant sera conservé dans le coffre-fort de l'école et servira de petite caisse pour les prochaines activités du Conseil d'établissement.

Un montant de 6,821 \$ provenant du compte Levée de fonds (181-1-27-900) sera transféré dans le compte Activités et projets divers (184-1-27-180)

6. Suivi pour la formation des membres du Conseil d'établissement

Un rappel doit être fait par courriel à Misty-Lee Grondin, Myriam Barrette-Brisson et Claudia Bolduc incluant l'adresse internet où la formation est disponible.

7. Critères de sélection d'une direction d'établissement scolaire

Les critères de sélection d'une direction d'établissement scolaire sont choisis par les membres présents à la séance du conseil d'établissement.

8. Résultats du sondage «Ateliers pour les parents»

Stéphanie nomme que 25 parents ont répondu au sondage. La majorité des parents est intéressée par des formations en soirée. Le thème le plus populaire est la gestion du stress chez les enfants, suivi de la gestion de conflits et la gestion du temps de jeu vidéo et des réseaux sociaux.

9. Mesures dédiées et protégées

C.ET 22-041

Il est proposé par Chantal Boutin d'approuver les mesures dédiées et protégées pour l'an 2022-2023 en apportant les corrections suivantes dans le document présenté aux membres.

Budget Seuil minimal de services pour les écoles :	82,944 \$
Budget Formation continue du personnel :	2,000 \$

Annexe CET084-2022-2023-024

ADOPTÉE à l'unanimité

10. Campagne de financement

10.1 Activité de patins du 17 février 2023.

L'activité s'est très bien déroulée. Il y a eu une très bonne participation. Le revenu brut était semblable à l'année dernière mais, il y a eu un peu plus de dépenses : l'année dernière, les produits provenant de la COOP étaient une commandite alors que cette année, les produits ont été payés.

Il reste des bâtons lumineux après l'activité. Ils seront remis à l'école pour les élèves. D'ailleurs, il n'est pas suggéré d'en racheter l'an prochain. Ceux-ci étaient de piètre qualité et c'était très difficile de les mettre par-dessus les manteaux des élèves.

Un profit net de 805 \$ a été amassé.

11. Informations et correspondance

11.1 Présidente

Aucune nouvelle information.

11.2 Déléguée au comité de parents

Il a été nommé lors de la rencontre du comité de parents qu'il y avait pénurie de conducteurs d'autobus.

11.3 Enseignantes – Défi des Sommets

Pour l'activité Défi des Sommets

- Les enfants payeront un montant de 5\$ pour participer à l'activité afin d'absorber les frais d'inscription.
- Une publicité a été créée pour mettre dans le journal de la municipalité.
- Des chandails seront vendus au coût de 25\$.

Bons coups :

- Semaine thématique de Noël;
- Sortie au cinéma;
- Dîner pizza;
- Concert de musique de Noël;
- Échange de cartes à la Saint-Valentin;
- Midis hockey qui se termineront ce vendredi;
- Classe neige;
- Capsules-parents pour la semaine de la persévérance scolaire.

11.4 Service de garde - tableau des activités lors des journées pédagogiques

Il reste 4 journées pédagogiques. Les thèmes proposés sont :

- Le petit menuisier;
- Les pierres précieuses;
- Les robots;
- La pêche (incluant une sortie).
-

Annexe CET 084-2022-2023-025

11.5 Direction

11.5.1 Sondage «lutte contre la violence et l'intimidation»

Résultats à venir

11.5.2 Organisation scolaire 2023-2024

Pour l'instant, il y aura un total de 94 élèves l'année prochaine, dont 23 élèves au préscolaire (5 élèves à la maternelle 4 ans et 18 élèves à la maternelle 5 ans) et 71 élèves au primaire (1^{ère} à la 6^e année).

11.5.3 Dons

Club Lions : 500 \$
Centraide et Carrefour jeunesse emploi : repas congelés : 350 \$
Patins et casques : 400 \$

11.5.4 Changement de psychoéducateur et de secrétaire

Monsieur Mathieu Allard est le nouveau psychoéducateur de l'école pour cette année.

Madame Suzanne Stewart a accepté de venir travailler en tant que secrétaire d'école jusqu'au 30 mars. Le poste de secrétaire d'école est affiché.

11.5.5 Semaine des enseignants Merci !

Madame Stéphanie remercie les parents bénévoles qui ont libérés les enseignants de leur tâche de surveillance d'élèves pendant la semaine des enseignants. Un grand merci !

11.5.6 Chemise Perfection

L'entreprise Chemise Perfection a approché Madame Stéphanie quant à la possibilité de faire une campagne de financement.

12. Autres objets d'étude

12.1 Cour d'école

Les membres parents questionnent les enseignants par rapport aux règlements de la cour d'école. Les enseignants expliquent le fonctionnement par zones (zone de glissade, zone module de jeux, zone hockey, etc.) en mentionnant que la surveillance de la cour d'école est facilitée. Les membres parents questionnent également les enseignants sur la raison pour laquelle la glissade sur tube a été interdite dans les derniers temps. Ceux-ci expliquent que cette décision a été prise par mesure préventive puisque la butte de neige était très glacée. Ce n'était qu'une consigne temporaire.

13. Période de questions du public

.

14. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le mardi 16 mai 2023 à 18 h 30.

20. Levée de la séance

C.ET 22-042

Sur la proposition de madame Isabelle Bernier, il est résolu de procéder à la levée de la séance à 19h39.

ADOPTÉE à l'unanimité

Karol-Ann Morin, présidente

Stéphanie Leclerc, directrice